

comprends jusqu'à un certain point le plaisir qu'elle lui a procuré. Je sais qu'il est un conservateur intransigeant. Je sais que son éducation et son tempérament le porteront à lutter contre le parti libéral tant qu'il aura un souffle de vie. Mais j'ai été étonné des sarcasmes du ministre de la Justice à l'adresse du chef de l'opposition. J'aurais pu m'attendre à des railleries d'autres que lui, non de la part du ministre de la Justice. Il est partisan de l'autonomie. Il sait que, si l'Irlande est à la veille d'obtenir son autonomie, c'est grâce à l'obstruction causée il y a trente ans dans la chambre des communes d'Angleterre. J'aurais pensé que, partisan de l'autonomie de l'Irlande, cause que l'obstruction de l'opposition dans le présent cas. Je déclare que c'est de la noire ingratitude de sa part, puisque, à titre d'Irlandais, il sait que l'autonomie de l'Irlande n'a jamais eu dans les possessions d'outre-mer un défenseur plus convaincu, plus puissant et plus fidèle que le chef de l'opposition. L'idée de l'obstruction semble mettre le ministre de la Justice en colère. Tout d'abord, je ne crains pas de dire qu'il n'y a pas eu d'obstruction, mais même s'il y en avait eu, il devrait être le dernier à afficher du déplaisir. Qu'on me permette de rappeler un incident qui s'est produit dans la bonne ville de Montréal après 1890, lorsque j'exerçais la profession d'avocat. Le ministre de la Justice était l'un des juges de la cour supérieure. Il était aussi président de la ligue agraire.

Je me rappelle qu'après la mort de M. Parnell, lorsque M. John Redmond a été choisi comme chef, non du parti irlandais, car M. Justin McCarthy était le chef de ce parti, mais du parti des parnellistes, celui-ci a visité Montréal. Une réunion eut lieu à la salle Windsor et elle fut présidée par le ministre de la Justice, qui était alors M. le juge Doherty. A cette époque-là, j'admire sa crânerie. M. John Redmond fut l'orateur de la soirée, et il est inutile de dire qu'il prononça un discours des plus éloquentes. Il avait choisi pour sujet "Parnell et sa tactique". Avec quelle fidélité il décrit les tactiques de Parnell pour organiser l'obstruction afin d'entraver le fonctionnement des rouages parlementaires à Westminster. M. le juge Doherty, le présent ministre de la Justice, félicite M. John Redmond. Le lendemain, j'avais une cause à plaider devant la cour supérieure, et, à ma grande surprise, je vis John Redmond qui, la veille, avait porté aux nues Parnell et l'obstruction, assis au côté de M. le juge Doherty. Cependant, le ministre de la Justice se moque aujourd'hui du chef de l'opposition et du parti libéral. L'idée que ce parti combat vigoureusement l'adoption du bill naval répu-

M. LEMIEUX.

gne à ce nouveau loyaliste. Quelle conversion! Quelle volte-face!

Cela m'amène à exposer brièvement la genèse de la clôture en Angleterre. Les événements qui ont causé son établissement au Canada ne ressemblent aucunement à ceux qui ont provoqué le recours à l'obstruction comme tactique parlementaire en Angleterre. Afin d'abrégé, on me permettra de lire une seule page de l'histoire de M. Justin McCarthy "History of our Own Times from 1880 to the Diamond Jubilee". Aux pages 78 et 79 de cet ouvrage, M. Justin McCarthy expose les tactiques adoptées par M. Parnell et ses partisans:

L'apparence de M. Parnell prévenait beaucoup en sa faveur et convenait bien au poste qu'il occupait. Il était grand, imposant, et avait une belle et pâle figure de statue. Les étrangers qui entraient dans la chambre des communes et qui ne le connaissaient pas, remarquait cette pâle figure de marbre et demandaient qui c'était.

Parnell n'a pas inauguré la politique d'obstruction. Cette politique a toujours servi plus ou moins d'arme à la Chambre des communes. En 1831 et 1832, il y eut une opposition systématique au bill de réforme de lord John Russell. M. Gladstone fit de son mieux pour empêcher l'adoption de la loi du divorce. M. Leonard Courtney et M. Chamberlain, avec l'aide de M. Parnell, tinrent la chambre des communes en séance pendant plus d'une nuit entière. Cependant, il y avait une différence accentuée entre la politique de M. Parnell et celle des autres. Dans les autres cas, l'obstruction avait trait à un projet particulier que ses adversaires étaient décidés à ne pas laisser passer en loi s'ils pouvaient l'empêcher par des moyens constitutionnels; ou quant à certaines questions, l'obstruction consistait à dire au gouvernement du jour: "ce projet ne sera pas adopté si vous ne consentez pas à certaines modifications que nous nous proposons de lui faire subir.

Mais l'obstruction de M. Parnell avait un but différent et plus vaste. Il n'est pas probable qu'il ait vu dans le commencement tout l'avantage qu'il pouvait tirer de l'instrument dont il se servait. Mais l'idée lui en vint bientôt et s'empara de sa forte intelligence. Parnell n'aimait pas l'Angleterre; il avait peu de sympathie pour la démocratie. Mais il était fermement convaincu que s'il pouvait frapper l'attention du peuple anglais, et plus spécialement celle de la démocratie anglaise et la porter sur les réclamations de l'Irlande, la majorité des Anglais auraient assez de conscience pour reconnaître la justice de ces réclamations, et la cause du Home Rule serait gagnée. Voilà quel était le seul but de la politique d'obstruction de M. Parnell, politique qu'il commença à mettre à exécution, à l'arrivée de M. Gladstone au pouvoir en 1880. Plusieurs veulent le faire passer comme un homme qui, par malice ou dans un mauvais dessein, voulait embarrasser, harasser, obstruer et irriter chaque gouvernement anglais et toute la chambre des communes. Ce n'était pas ce que voulait M. Parnell. Il visait un but particulier, et pour l'atteindre il voulait provoquer l'exaspération même, afin d'appeler l'attention de la chambre et du pays sur le fait qu'il y avait